

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00750 Numéro SIREN : 507 398 667 Nom ou dénomination : SARL JEE PARTICIPATIONS

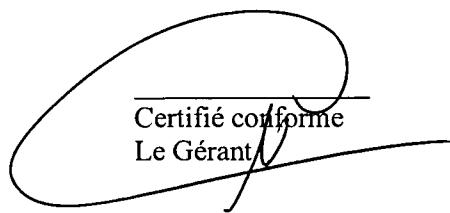
Ce dépôt a été enregistré le 07/03/2024 sous le numéro de dépôt B2024/011750

JEE PARTICIPATIONS
Société à Responsabilité limitée
Au capital de 502.200 €
73, rue François Mermet

TASSIN LA DEMI-LUNE (69160)

507 398 667 RCS LYON

COMPTES ANNUELS AU 31 MARS 2023


Certifié conforme
Le Gérant

Désignation de l'entreprise : SARL JEE PARTICIPATIONS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 73 RUE FRANCOIS MERMET		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 5 0 7 3 9 8 6 6 7 0 0 0 2 6		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le 31 03 2023	
		N-1 31 03 2022	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	AC
Frais de développement *		CK	CQ
Concessions, brevets et droits similaires		AF	AG
Fonds commercial (I)		AH	AI
Autres immobilisations incorporelles		AJ	AK
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	AM
Terrains		AN	AO
Constructions		AP	AQ
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	AS
Autres immobilisations corporelles		AT	AU
Immobilisations en cours		AV	AW
Avances et acomptes		AX	AY
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	CT
Autres participations		CU	CV
Créances rattachées à des participations		BB	BC
Autres titres immobilisés		BD	BE
Prêts		BF	BG
Autres immobilisations financières*		BH	BI
TOTAL (II)		BJ	BK
Matières premières, approvisionnements		BL	BM
En cours de production de biens		BN	BO
En cours de production de services		BP	BQ
Produits intermédiaires et finis		BR	BS
Marchandises		BT	BU
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	BY
Autres créances (3)		BZ	CA
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	CC
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	CE
Disponibilités		CF	CG
Charges constatées d'avance (3)*		CH	CI
TOTAL (III)		CJ	CK
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA
Renvois : (1) Dont droit au bail		CP	CR
Clause de réserve de propriété *			
Immobilisations			
Stocks :			
Créances :			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepid Quadra

Désignation de l'entreprise : SARL JEE PARTICIPATIONSNéant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :502...200.....)	DA		502 200	502 200
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		354 626	354 626
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		50 220	50 220
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		6 729	4 149
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		3 825 513	3 119 082
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		2 150 233	709 011
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL		6 889 521	4 739 288
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		22 099	164 122
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		9 538	52 933
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		31 541	12 973
	Dettes fiscales et sociales	DY		99 888	98 764
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		300	10 990
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (+)	EB			
	TOTAL (IV)	EC		163 366	339 781
	Ecart de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		7 052 888	5 079 069
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
	{ Ecart de réévaluation libre	1D			
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		163 366	317 769
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2023

Page 24

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL JEE PARTICIPATIONS

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue biens* services*	FD		FE		FF	
		FG	234 867	FH		FI	409 282
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	234 867	FK		FL	409 282
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	22 378
	Autres produits (1) (11)					FQ	24 406
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	456 066
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	66 278
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	4 178
	Salaires et traitements*					FY	247 124
	Charges sociales (10)					FZ	36 645
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	21 230
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)					GE	1 259
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	376 714
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	79 352
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	7 488
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	360 019
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	6 328
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	385
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	366 732
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	56 660
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 621
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	2 621
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	364 111
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	435 975

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2023
Page 25

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL JEE PARTICIPATIONS										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	38 919		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	3 542 375	570 331	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	3 581 294	570 331	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE		1 718	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	1 335 929	268 009	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	1 335 929	269 727	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	2 245 365	300 604	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	60 526	27 568	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	3 927 702	1 393 129	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 777 469	684 117	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	2 150 233	709 011	
RENNVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme									HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières								HY	2 250		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG			
	(3) Dont	- Crédit bail mobilier *								HP			
		- Crédit bail immobilier								HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées									IJ	12 206	363 597	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées									IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C.G I)									HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9) Dont transferts de charges									A1	1 079	22 378	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)									A5	44 591		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3	29 603	24 405	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4	88	1 243	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	38 206	obligatoires		A9	51 187					
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8	6 582	dont cotisations Madelin		A7	1 984					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N			
Cf état annexe										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
										1 335 929	3 581 294		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	14
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	14
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	14
Permanence ou changement de méthodes	15
Informations générales complémentaires	15
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	15
Etat des amortissements	16
Etat des provisions	17
Etat des échéances des créances et des dettes	17
Autres immobilisations incorporelles	17
Evaluation des amortissements	18
Titres immobilisés	18
Créances immobilisées	18
Evaluation des créances et des dettes	18
Dépréciation des créances	18
Evaluation des valeurs mobilières de placement	18
Dépréciation des valeurs mobilières de placement	19
Produits à recevoir	19
Charges à payer	19
Charges et produits constatés d'avance	19
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	20
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	20
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	20
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	20
Montant des engagements financiers	20
Liste des filiales et participations	21

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 7 052 887.95 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 234 866.67 Euros et dégageant un bénéfice de 2 150 233.11 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société JEE PARTICIPATIONS a absorbé sa filiale SCI AR 2016 avec un effet rétroactif fiscal et comptable au 01/04/2022.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Terrains			42 000
Constructions sur sol propre			570 820
Constructions sur sol d'autrui	25 108		
Installations générales agencements aménagements des constructions	44 135		5 601
Installations générales agencements aménagements divers	22 384		9 828
Matériel de transport	57 794		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	18 253		46 931
Emballages récupérables et divers			100 818
Immobilisations corporelles en cours			8 400
TOTAL	167 674		784 397
Autres participations	2 784 032		531 607
Prêts, autres immobilisations financières	293 850		1 531 611
TOTAL	3 077 882		2 063 218
TOTAL GENERAL	3 245 556		2 847 615

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Terrains			42 000	42 000
Constructions sur sol propre			570 820	570 820
Constructions sur sol d'autrui			25 108	25 108
Installations générales agencements aménagements constr.			49 736	49 736
Installations générales agencements aménagements divers			32 212	32 212
Matériel de transport		32 900	24 894	24 894
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 845	63 338	63 338
Emballages récupérables et divers			100 818	100 818
Immobilisations corporelles en cours			8 400	8 400
TOTAL		34 745	917 325	917 325
Autres participations		2 261 921	1 053 718	1 053 718
Prêts, autres immobilisations financières			1 825 461	1 825 461
TOTAL		2 261 921	2 879 179	2 879 179
TOTAL GENERAL		2 296 667	3 796 504	3 796 504

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre		54 587		54 587
Constructions sur sol d'autrui	2 331	1 397		3 728
Installations générales agencements aménagements constr.	4 431	2 868		7 299
Installations générales agencements aménagements divers	13 546	2 481	0	16 027
Matériel de transport	17 392	8 957	9 105	17 244
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 307	22 824	1 845	23 286
Emballages récupérables et divers		5 041		5 041
TOTAL	40 007	98 155	10 950	127 212
TOTAL GENERAL	40 007	98 155	10 950	127 212

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	54 587				
Constructions sur sol d'autrui	1 397				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	2 868				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 481				
Matériel de transport	8 957				
Matériel de bureau informatique mobilier	22 824				
Emballages récupérables et divers	5 041				
TOTAL	98 155				
TOTAL GENERAL	98 155				

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur autres immobilisations financières	100 000				100 000
Autres provisions pour dépréciation		56 660			56 660
TOTAL	100 000	56 660			156 660
TOTAL GENERAL	100 000	56 660			156 660
Dont dotations et reprises financières		56 660			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	888 974	888 974	
Prêts	1 825 461	0	1 825 461
Autres créances clients	36 486	36 486	
Taxe sur la valeur ajoutée	16 248	16 248	
Débiteurs divers	2 500	2 500	
Charges constatées d'avance	1 753	1 753	
TOTAL	2 771 422	945 961	1 825 461
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	2 038 320		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	915 905		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	87	87		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	22 012	22 012		
Fournisseurs et comptes rattachés	31 541	31 541		
Personnel et comptes rattachés	26 000	26 000		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	28 810	28 810		
Impôts sur les bénéfices	35 237	35 237		
Taxe sur la valeur ajoutée	8 681	8 681		
Autres impôts taxes et assimilés	1 160	1 160		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	300	300		
Groupe et associés	9 538	9 538		
TOTAL	163 366	163 366		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	141 981			

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	5 à 25 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	8 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	8 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	963
Disponibilités	4 420
Total	5 383

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	87
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 000
Dettes fiscales et sociales	53 870
Total	83 957

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 753
Total	1 753

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Capital souscrit non appelé		300	
Participations		164 744	
Créances rattachées à des participations	1 528 678	803 503	
Créances clients et comptes rattachés	36 486		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 200		
Autres dettes	26 710		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		12 206

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Engagements financiers

Engagements donnés

Avals et cautions		225 000
Autres engagements donnés :		30 000
caution de prêt IMMO 8	30 000	
Total (1)		255 000
(1) Dont concernant les autres entreprises liées		255 000

Engagements reçus

SARL JEE PARTICIPATIONS

Société à Responsabilité limitée

Au capital de 502.200 €

73, rue François Mermet

TASSIN LA DEMI-LUNE (Rhône)

507 398 667 RSC LYON

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 MARS 2023

DEUXIEME RESOLUTION

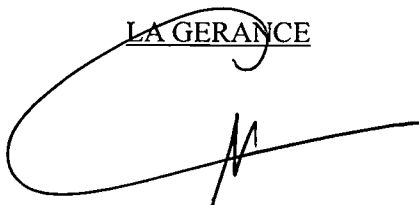
L'assemblée générale, sur proposition de la gérance, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice écoulé qui s'élève à + 2.150.233,11 €, de la manière suivante :

- Une somme de 2.581,00 €
Au compte « réserve spéciale », créée en application de l'article
238 AB du CGI, qui se trouve ainsi augmenté d'autant ;
- Le solde, soit la somme de 2.147.652,11 €
Au compte « Autres réserves » qui se trouve ainsi augmenté d'autant

Il est rappelé, pour répondre aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, faisant obligation de mentionner le dividende distribué au titre des trois derniers exercices ainsi que le montant des revenus distribués éligibles à l'abattement et de ceux non éligibles à cet abattement, qu'il n'a pas été versé de dividende au titre des trois précédents exercices.

**CETTE DECISION A ETE ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 29 SEPTEMBRE 2023**

LA GERANCE





RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

JEE PARTICIPATIONS

73, rue François Mermet
69 160 TASSIN LA DEMI LUNE

S.A.R.L au capital de 502 200 €
507 398 667 RCS LYON

SAGEC AUDIT

*Société par Actions Simplifiée au capital de 80 000 €
RCS de Saint Etienne : 515 375 541 Code APE : 6920Z*

21 Boulevard Lachèze 42 600 MONTBRISON
Tél. : 04 77 52 78 10 Fax : 04 77 52 78 19
contact@sagec-audit.com



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Société : JEE PARTICIPATIONS

Exercice clos le 31 mars 2023

À l'Assemblée Générale de la société JEE PARTICIPATIONS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société JEE PARTICIPATIONS relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} avril 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent

JEE PARTICIPATIONS
Comptes Annuels
Exercice clos le 31 mars 2023

d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montbrison, le 12 septembre 2023,

Le Commissaire aux comptes

SAGEC AUDIT



Pascal GENEVRIER
Associé

Désignation de l'entreprise : SARL JEE PARTICIPATIONS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2	
Adresse de l'entreprise 73 RUE FRANCOIS MERMET		69160 TASSIN LA DEMI LUNE	
Durée de l'exercice précédent* 1 2			
Numéro SIRET* 5 0 7 3 9 8 6 6 7 0 0 0 2 6		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 13 10 3 2 0 2 3	
		N-1 13 10 3 2 0 2 2	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (I)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations		Stocks :	
		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL JEE PARTICIPATIONS

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :502....200.....)	DA	502 200	502 200
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	354 626	354 626
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	50 220	50 220
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF	6 729	4 149
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	3 825 513	3 119 082
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 150 233	709 011
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	6 889 521	4 739 288
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	22 099	164 122
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	9 538	52 933
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	31 541	12 973
	Dettes fiscales et sociales	DY	99 888	98 764
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	300	10 990
	Autres dettes	EA		
	Compte régul. Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	163 366	339 781
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	7 052 888	5 079 069
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	163 366	317 769
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		SARL JEE PARTICIPATIONS						Néant	*
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	234 867	FH		FI	234 867	409 282
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	234 867	FK		FL	234 867	409 282	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	1 079	22 378	
	Autres produits (1) (11)					FQ	29 606	24 406	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	265 552	456 066
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	110 958	66 278	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	3 846	4 178	
	Salaires et traitements*					FY	126 147	247 124	
	Charges sociales (10)					FZ	45 302	36 645	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	36 897	21 230	
						GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)					GE	135	1 259	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	323 286	376 714
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(57 734)	79 352	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		7 488	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		360 019	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	33 817	6 328	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	47 039	385	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	80 856	366 732	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	56 660		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 067	2 621	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	57 727	2 621	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	23 128	364 111	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(34 606)	435 975	

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL JEE PARTICIPATIONS

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	38 919			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	3 542 375		570 331	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	3 581 294		570 331	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE			1 718	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	1 335 929		268 009	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	1 335 929		269 727	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	2 245 365		300 604	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	60 526		27 568	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	3 927 702		1 393 129	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 777 469		684 117	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	2 150 233		709 011	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme									HO				
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY	2 250			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG				
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP				
			- Crédit bail immobilier							HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									IJ	12 206		363 597
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									RD			
	(9)	Dont transferts de charges									A1	1 079		22 378
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)									A5	44 591		62 728
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3	29 603		24 405
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4	88		1 243
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	38 206	obligatoires		A9	51 187					
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8	6 582	dont cotisations Madelin		A7	1 984					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N				
Cf état annexe										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
										1 335 929		3 581 294		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N				
										Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 7 052 887.95 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 234 866.67 Euros et dégageant un bénéfice de 2 150 233.11 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société JEE PARTICIPATIONS a absorbé sa filiale SCI AR 2016 avec un effet rétroactif fiscal et comptable au 01/04/2022.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Terrains			42 000
Constructions sur sol propre			570 820
Constructions sur sol d'autrui	25 108		
Installations générales agencements aménagements des constructions	44 135		5 601
Installations générales agencements aménagements divers	22 384		9 828
Matériel de transport	57 794		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	18 253		46 931
Emballages récupérables et divers			100 818
Immobilisations corporelles en cours			8 400
TOTAL	167 674		784 397
Autres participations	2 784 032		531 607
Prêts, autres immobilisations financières	293 850		1 531 611
TOTAL	3 077 882		2 063 218
TOTAL GENERAL	3 245 556		2 847 615

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Terrains			42 000	42 000
Constructions sur sol propre			570 820	570 820
Constructions sur sol d'autrui			25 108	25 108
Installations générales agencements aménagements constr.			49 736	49 736
Installations générales agencements aménagements divers			32 212	32 212
Matériel de transport		32 900	24 894	24 894
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 845	63 338	63 338
Emballages récupérables et divers			100 818	100 818
Immobilisations corporelles en cours			8 400	8 400
TOTAL		34 745	917 325	917 325
Autres participations		2 261 921	1 053 718	1 053 718
Prêts, autres immobilisations financières			1 825 461	1 825 461
TOTAL		2 261 921	2 879 179	2 879 179
TOTAL GENERAL		2 296 667	3 796 504	3 796 504

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre		54 587		54 587
Constructions sur sol d'autrui	2 331	1 397		3 728
Installations générales agencements aménagements constr.	4 431	2 868		7 299
Installations générales agencements aménagements divers	13 546	2 481	0	16 027
Matériel de transport	17 392	8 957	9 105	17 244
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 307	22 824	1 845	23 286
Emballages récupérables et divers		5 041		5 041
TOTAL	40 007	98 155	10 950	127 212
TOTAL GENERAL	40 007	98 155	10 950	127 212

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	54 587				
Constructions sur sol d'autrui	1 397				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	2 868				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 481				
Matériel de transport	8 957				
Matériel de bureau informatique mobilier	22 824				
Emballages récupérables et divers	5 041				
TOTAL	98 155				
TOTAL GENERAL	98 155				

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur autres immobilisations financières	100 000				100 000
Autres provisions pour dépréciation		56 660			56 660
TOTAL	100 000	56 660			156 660
TOTAL GENERAL	100 000	56 660			156 660
Dont dotations et reprises financières		56 660			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	888 974	888 974	
Prêts	1 825 461	0	1 825 461
Autres créances clients	36 486	36 486	
Taxe sur la valeur ajoutée	16 248	16 248	
Débiteurs divers	2 500	2 500	
Charges constatées d'avance	1 753	1 753	
TOTAL	2 771 422	945 961	1 825 461
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	2 038 320		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	915 905		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	87	87		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	22 012	22 012		
Fournisseurs et comptes rattachés	31 541	31 541		
Personnel et comptes rattachés	26 000	26 000		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	28 810	28 810		
Impôts sur les bénéfices	35 237	35 237		
Taxe sur la valeur ajoutée	8 681	8 681		
Autres impôts taxes et assimilés	1 160	1 160		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	300	300		
Groupe et associés	9 538	9 538		
TOTAL	163 366	163 366		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	141 981			

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	5 à 25 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	8 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	8 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art 831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art 831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	963
Disponibilités	4 420
Total	5 383

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	87
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 000
Dettes fiscales et sociales	53 870
Total	83 957

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 753
Total	1 753

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Capital souscrit non appelé		300	
Participations		164 744	
Créances rattachées à des participations	1 528 678	803 503	
Créances clients et comptes rattachés	36 486		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 200		
Autres dettes	26 710		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		12 206

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Engagements financiers

Engagements donnés

Avals et cautions	225 000
Autres engagements donnés : caution de prêt IMMO 8	30 000
Total (1)	255 000
(1) Dont concernant les autres entreprises liées	255 000

Engagements reçus

SARL JEE PARTICIPATIONS
69160 TASSIN LA DEMI LUNE

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

B. Renseignements globaux